



→ Plus de 500 agents

→ Une politique volontariste et ambitieuse

→ Au cœur de la Drôme et au pied du Vercors, Romans bénéficie d'un patrimoine exceptionnel

ville-romans.fr/découvrir/territoire-dynamique

→ DIRECTION RESSOURCES HUMAINES

16 agents :

Accueil et recrutement

Carrière et paye

Formation et dialogue social

Qualité de vie au travail

SIRH

GESTIONNAIRE CARRIERE/PAIE (H/F)

Chargé de la gestion d'un portefeuille d'agents dans le cadre du suivi de la carrière.

CE QUE NOUS POUVONS ACCOMPLIR ENSEMBLE :

- Vous assurerez la **gestion des carrières en appliquant les règles statutaires** en fonction des droits des agents, de leur entrée à leur sortie de la collectivité (stagiaires, titulaires, contractuels et vacataires),
- Vous **élaborerez les actes administratifs** relatifs au recrutement et à la carrière des agents titulaires et contractuels, vous établirez les attestations employeurs,
- Vous gérerez les dossiers **des agents en disponibilité, en détachement** ou toute autre position statutaire,
- Vous préparerez **les dossiers de retraite** et validation de services en lien avec la CNRACL,
- Vous serez garant de la **bonne gestion des cycles mensuels de paie, de la préparation au mandatement**, vous saisirez les éléments variables, calculerez et contrôlerez les charges.

VOUS ETES ATTIRE(E) PAR LE SERVICE PUBLIC :

- Vous justifiez d'une **bonne connaissance du statut de la fonction publique territoriale et des processus de carrière et paie**, idéalement vous maîtrisez le logiciel métier E-Sedit,
- Vous détenez des **capacités organisationnelles** et une aptitude au travail en équipe,
- Autonome, vous **êtes rigoureux et savez prioriser**.

Ce poste est peut-être fait pour vous.

Nous vous invitons à adresser votre candidature (lettre de motivation & CV) avant le **31 décembre 2024** par courriel : recrutement@ville-romans26.fr ou par courrier : Madame le Maire - Direction des Ressources Humaines – Place Jules Nadi – CS 41012 – 26102 Romans-sur-Isère Cedex.

Poste à temps complet ouvert aux agents titulaires ou contractuels de catégorie B ou C avec expérience

- Salaire annuel minimum pour un agent contractuel fixé à 27 600€ brut
- Temps de travail à 37H hebdomadaire, 12 JRTT annuels
- Régime indemnitaire adapté aux fonctions du poste
- Prime de performance énergétique et de satisfaction des usagers
- Titres restaurant, participation mutuelle santé et prévoyance labellisées, forfait mobilité durable, CNAS.

Pour tout renseignement sur le poste vous pouvez contacter le service Recrutement au 04.75.05.51.65.